

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 07 MARS 2016 A 18h30

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Le Conseil communautaire,

- Désigne à l'unanimité M. Guillaume BRILAND, Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et aux transports, en tant que Secrétaire de séance.
- Approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil communautaire du 8 février 2016.
- Prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de ses délégations.
- Prend connaissance des nouveaux logiciels de gestion des plannings et métiers de l'enfance jeunesse présentés par M. Cyril COLOM (Coordinateur de l'enfance, jeunesse et culture).
- Pour la présentation et le vote des comptes administratifs, M. Jean-Baptiste MARTINOT, Vice-Président délégué aux Finances, est élu à l'unanimité Président de la séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT :
 - o Vote et arrête à l'unanimité les résultats du Compte administratif 2015 du Budget principal de la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise ;
 - o Vote et arrête à l'unanimité les résultats du Compte administratif 2015 du Budget annexe du Transport Scolaire ;
 - o Vote et arrête à l'unanimité les résultats du Compte administratif 2015 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Approuve et arrête à l'unanimité sans observations ni réserves le Compte de gestion 2015 du Budget principal de la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise.
- Approuve et arrête à l'unanimité sans observations ni réserves le Compte de gestion 2015 du Budget annexe du Transport scolaire.
- Approuve et arrête à l'unanimité sans observations ni réserves le Compte de gestion 2015 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Décide à l'unanimité l'affectation du résultat du Budget principal 2015 de la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise.
- Décide à l'unanimité l'affectation du résultat du Budget annexe 2015 du Transport Scolaire.

- Décide à l'unanimité l'affectation du résultat du Budget annexe 2015 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Vote à l'unanimité le Budget principal 2016 de la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise.
- Vote à l'unanimité le Budget annexe 2016 du Transport Scolaire.
- Vote à l'unanimité le Budget annexe 2016 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Vote à l'unanimité la stabilité des taux de la fiscalité additionnelle pour l'année 2016.
- Vote à l'unanimité l'instauration d'un taux unique fixé à 11.57 % pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'ensemble des communes de la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise.
- Abroge à l'unanimité la délibération n° 111/12/2015 du 14 décembre 2015 suite à un recours gracieux du Sous-Préfet d'Albertville.
- Décide à l'unanimité d'instituer un régime indemnitaire pour les agents contractuels saisonniers des filières animation et sanitaire et sociale.
- Autorise à l'unanimité son Président à signer un Protocole interne de formation avec Mme Maëtte GULDENER, Directrice Générale des Services de la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise.
- Décide à l'unanimité de créer au 1^{er} mai 2016 un emploi permanent à temps complet d'éducateur de jeunes enfants pour assurer les fonctions d'adjoint à la Directrice du multi-accueil des Allues.
- Approuve à l'unanimité le lancement d'une consultation pour la programmation d'équipements publics contenant une tranche ferme (Maison de Santé pluridisciplinaire) et de deux tranches conditionnelles (Crèche + Maison de l'intercommunalité). Une présentation est effectuée en séance par M. Marc LAMOUR (Directeur des Services Techniques) sur les modalités de la consultation et du planning prévisionnel.
- Emet à l'unanimité un avis favorable sur l'élaboration d'un Schéma intercommunal de Randonnée Pédestre et approuve le recrutement d'un étudiant-stagiaire pour une durée d'environ 4 mois pour participer à l'élaboration de ce schéma.
- Autorise à l'unanimité son Président à signer une convention de partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Tarentaise pour la gestion d'une ligne de transport d'intérêt local pour l'année 2015.
- Autorise à l'unanimité son Président à signer une convention de partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Tarentaise pour la mise à disposition d'agents de l'école de musique dans les crèches de la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise.

- Autorise à l'unanimité son Président à signer une convention de partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Tarentaise pour la mise à disposition d'agents de l'école de musique et du service enfance-jeunesse pour l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans les écoles de la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise.

- Autres points abordés :
 - o Communication sur les pistes de mutualisation évoquées lors du Bureau communautaire du 18 janvier 2016 dans le cadre de l'élaboration du Schéma de mutualisation.

 - o Communication sur les modalités de participation et de réalisation des travaux de la Gorge aux Pigeons sur le sentier intercommunal des Vignes

Prochain Conseil communautaire : lundi 11 avril 2016 à 18h30, salle des Tilleuls à Bozel